

# Grappe Belgique

-- En savoir plus sur Grappe --

En savoir plus  
sur Grappe



## **Horaire permanence du Grappe asbl**

mardi 20 décembre 2016

La permanence au bureau et au centre de documentation du Grappe est assurée le mardi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h00 ;

Nos locaux sont situés rue Raymond Noël, 100 à 5170 Bois de Villers. email : [info@grappe.be](mailto:info@grappe.be)